

Philosophie

Écrit

Épreuve commune

Sujet : « Science et objectivité »

Au moment de rédiger notre rapport pour cette édition 2020 de l'épreuve de philosophie de la BEL, nous voudrions d'abord témoigner de toute notre solidarité à l'égard des candidates et des candidats qui ont dû préparer et passer cette épreuve dans des conditions très difficiles et anxiogènes, souvent marquées par la solitude dans les derniers mois de la préparation, par la difficulté à accéder à certaines ressources documentaires ou aux livres indispensables à leur formation, par les modifications de calendrier et par la transformation tardive des épreuves en un écrit seulement. Le jury de philosophie avait bien conscience de l'endurance et de la force d'âme qu'il a fallu pour maintenir sa concentration jusqu'à la date des épreuves et pour composer. Nous voudrions également témoigner ici de notre admiration pour tout le travail qui a été accompli par les équipes pédagogiques des classes préparatoires, qui ont réussi à s'adapter à ces circonstances exceptionnelles et à porter leurs élèves jusqu'à ces épreuves avec un niveau de formation tout à fait comparable aux années précédentes. C'était un tour de force, il a été réalisé, et de façon impressionnante.

Ces circonstances exceptionnelles se traduisent néanmoins dans un certain nombre d'indicateurs à la fois éloquentes et attristants. Ainsi, pour l'épreuve de philosophie, le nombre d'absents a été multiplié par 4,3 par rapport à l'année précédente, signe de l'impact terrible du confinement. Le nombre de copies blanches a été multiplié par 2,3. Et le nombre de copies ayant obtenu une note strictement inférieure à 5, c'est-à-dire de copies n'ayant pas réellement « joué le jeu », s'en sont tenues à une introduction, se sont interrompues avant la fin, ont proposé des textes décalés (poèmes, adresses au jury...), de simples plans ou des analyses visiblement bâclées ou ouvertement désinvoltes, a augmenté de 25 %. Ces chiffres témoignent des difficultés rencontrées par certains élèves pour maintenir leur préparation dans ces conditions et pour prolonger leur effort jusqu'au mois de juillet.

Ces circonstances exceptionnelles rendent également très difficiles les comparaisons des résultats de cette année 2020 avec ceux des années précédentes. D'une part en effet, l'absence d'oral modifie les critères globaux de recrutement. Mais d'autre part, le passage à des épreuves seulement écrites a entraîné une précision des recommandations d'harmonisation chiffrée de la présidence du jury, pour toutes les commissions. Si la moyenne de l'épreuve (9,58) et la proportion de notes supérieures ou égales à 10 (46,6 %) sont restées globalement stables, malgré un léger fléchissement, la proportion des notes supérieures ou égales à 14 a augmenté (de 16,87 % à 17,23 %), tandis que celle des notes supérieures ou égales à 17 a bondi de 4% à 5,8 %. Cette dernière augmentation est purement mécanique : elle s'explique par la nécessité d'identifier à partir des seuls écrits les candidates et les candidats nous paraissant remplir les conditions pour être admis. Mais en étant amené à augmenter légèrement ce nombre de copies au dessus de 17, le jury n'a jamais eu l'impression de forcer la notation. Il s'agissait dans tous les cas d'excellentes copies, témoignant toutes de remarquables qualités de problématisation, de réflexion, d'argumentation et d'un travail personnel impressionnant pendant les années de préparation.

Nous voudrions en outre assurer les candidates et les candidats que le jury avait pleine conscience des conditions extraordinaires dans lesquelles le concours avait lieu cette année et de la responsabilité qui était la sienne devant la nécessité de sélectionner les reçus sur la seule base des épreuves écrites. Chaque année le jury accorde une très grande importance à l'harmonisation collégiale et scrupuleuse des notes de l'écrit entre les différents groupes de correcteurs et de correctrices. Mais nous avons encore renforcé notre vigilance et la rigueur de ce processus cette année.

En proposant une réflexion centrée sur la notion d'objectivité, le sujet n'aspirait pas à surprendre les candidats, mais à les confronter à une notion tout aussi centrale que classique pour la théorie de la connaissance et la philosophie des sciences. Comme chaque année, le critère de répartition des copies de part et d'autre de la moyenne a été la prise en charge effective de l'intitulé précis du sujet. Les copies notées en dessous de 10 ont pour la plupart succombé à la tentation du défaussement par rapport à la question de l'objectivité elle-même. Elles ont proposé soit une réduction de la question à l'un des ses aspects seulement, soit une dilution du sujet dans une problématique beaucoup plus vague ou générale (qui, si elle n'était pas sans lien avec elle, perdait de vue la spécificité de la notion elle-même), soit encore une substitution pure et simple de problématique au gré des associations d'idées que pouvait susciter le sujet. Ces tentatives d'escamotage pouvaient être réalisées avec plus ou moins de finesse, parfois implicitement, au fil d'une succession de glissements amorcés dès l'introduction, mais parfois aussi très explicitement, avec un aplomb ou une naïveté stupéfiants. Ainsi la notion d'objectivité pouvait-elle se retrouver ramenée à celles d'impartialité, de neutralité (limitant dramatiquement la portée du sujet) ou bien encore, à celles de vérité, de réalité, de

certitude, d'infailibilité, de nécessité ou d'universalité, sans que l'articulation avec l'objectivité se traduise jamais par une véritable clarification conceptuelle. Bien souvent, en lieu et place du sujet que nous avons proposé, nous nous sommes retrouvés confrontés à des copies qui se demandaient : « le scientifique peut-il être impartial ? », « la science peut-elle atteindre la vérité ? », « n'y a-t-il de vérité que scientifique ? », « la science a-t-elle toujours raison ? », ou bien encore, « faut-il toujours rechercher l'objectivité ? ». En dernière instance, seules les copies ayant obtenu une note supérieure à 14 se sont véritablement attachées à l'élucidation de cette notion d'objectivité et ont réussi à ouvrir de façon claire la problématique de l'*objet* de la science, là où beaucoup d'autres se contentaient d'un usage purement cosmétique de ces termes pour tenter d'habiller plus ou moins habilement des développements concernant d'autres notions et d'autres sujets. Ces glissements, ces réductions et ces substitutions ont souvent été opérés pour faire étalage le plus vite possible d'un cours appris par cœur et de connaissances parfois très bien maîtrisées, mais maniées sans jugement. Au lieu de servir le développement d'une réflexion approfondie et d'une problématique clairement posée au préalable, ces connaissances venaient se substituer à elles. Dans un certain nombre de cas, qui finissaient par produire des effets de série, le jury a même eu le sentiment que ces candidats et candidates auraient pu proposer le même développement, les mêmes séquences et les mêmes exemples pour n'importe quel sujet. Le moule commun était prêt et la seule tâche qui restait alors était celle d'y couler de force le sujet proposé, par un effort rhétorique plus ou moins habile. A la lecture de certaines copies, les correcteurs et correctrices voyaient alors se dessiner sous leurs yeux ce mouvement catastrophique par lequel candidats et candidates cherchent immédiatement à se rassurer en se raccrochant à telle partie du cours ou à tel pan de leurs lectures, au lieu de se laisser inquiéter, travailler par l'intitulé et de se livrer à cet indispensable premier moment d'analyse conceptuelle sans lequel une réflexion argumentée ne peut commencer. Et dans cette tentative pour faire rentrer de force le sujet dans le lit de Procuste de ces développements préfabriqués, les références doctrinales mobilisées pouvaient subir en retour des torsions formidables qui en faussaient complètement le sens.

Il est évident qu'une réflexion sur l'objectivité ne pouvait manquer d'engager *aussi* une réflexion sur la vérité, la réalité, la nécessité, l'universalité, l'impartialité ou la neutralité. Mais au lieu de réduire d'emblée celle-là à celles-ci, il fallait, au contraire, s'efforcer de penser précisément leur articulation et de maintenir une interrogation focalisée sur l'objectivité comme telle, laquelle devait rester, du début à la fin, le fil directeur de l'argumentation.

Lorsqu'un tel effort a été fourni, il l'a été souvent dans des termes très abstraits et très simplificateurs, qui amenaient le candidat ou la candidate à poser dans une extériorité confondante les pôles de la subjectivité et de l'objectivité. Les schémas de plan récurrents qui nous étaient alors proposés visaient alors en vain à identifier lequel des deux pôles de la relation sujet-objet il fallait privilégier. Ils revenaient souvent à se demander en quoi la recherche de l'objectivité pouvait être « mauvaise », dans une interrogation (qui était) d'emblée posée comme une question de valeur et avant même d'avoir explicité ce qu'il fallait comprendre par objectivité. Pour beaucoup de copies ainsi, les notions d'objet et d'objectivité étaient le point de départ déjà donné de la réflexion et il s'agissait seulement de savoir comment l'atteindre le mieux possible ou comment s'en défier, pour échapper aux conséquences catastrophiques d'une considération objectivante du monde et redonner ses droits à la subjectivité. Sans avoir aucun parti pris préalable, le jury s'est ainsi étonné de ne pas trouver de « positivistes heureux ». Plus globalement, il s'est inquiété de la substitution répétée et souvent immédiate de jugements moraux non questionnés (la science et l'objectivité, c'est mal), à une analyse au moins préalable de ce que pouvait signifier l'éventuelle prétention de la science à l'objectivité. Le rejet de la science se retrouvait alors, parfois, adossé à une apologie de « la vie », des « sentiments » ou de « l'art ». Une telle suspicion posée d'emblée sur le travail d'objectivation propre à la science (par ailleurs jamais élucidé précisément) se nourrissait parfois d'une référence vaguement heideggerienne, adossée à la seule lecture mal digérée de « La question de la technique ». S'ils voulaient se référer à Heidegger, les candidats et candidates auraient trouvé des ressources autrement plus pertinentes pour le sujet dans le volume *Qu'est-ce qu'une chose ?* et son explication avec Kant.

Les plans caricaturaux suivants ont été alors très courants :

- 1°) la science est objective ;
- 2°) mais en cela elle déforme la réalité, car tout n'est pas objectif ;
- 3°) il vaut donc mieux être subjectif.

ou bien

- 1°) L'objectivité est la finalité de la science ;
- 2°) il y a tout de même une « part de subjectivité », que la candidate ou le candidat redécouvrait brusquement en prenant conscience de ce que, malgré tout, le scientifique est, lui aussi et quoi qu'il en dise, un sujet ;
- 3°) la science évolue dans un aller-retour incessant entre subjectivité et objectivité, ce que marque la succession des « paradigmes » dans son histoire.

ou bien encore

- 1°) il faut que la science soit objective ;
- 2°) mais ce n'est vraiment pas facile ;
- 3°) et de toute façon l'objectivité est nuisible.

Chacun de ces plans escamotait ainsi soigneusement une interrogation sur la nature de l'objet de la connaissance, sur la spécificité des objets scientifiques et de l'objet de chaque science, ou bien encore, sur les procédures d'objectivation à l'œuvre dans l'activité des scientifiques eux-mêmes. On ne peut qu'être frappé par le nombre réduit de copies qui ont effectivement ouvert la question dans sa radicalité : qu'est-ce qu'un objet et, plus particulièrement, qu'est-ce qu'un objet scientifique, quel est l'objet de la science ?

Nous avons donc su particulièrement gré aux candidates et aux candidats qui manifestaient, dès le départ de l'argumentation, parfois même dès l'introduction, qu'il n'y avait jamais d'objet (en tant qu'*ob-jectum*, en allemand *Gegen-stand*, ce qui se tient devant) que pour un sujet, et qu'en retour le sujet lui-même n'avait de sens qu'à se rapporter à des objets qu'il se représentait. Ces candidats et candidates manifestaient qu'il s'agissait de travailler précisément la relation sujet-objet, au lieu de la présenter de manière désarticulée et abstraite pour en aborder ensuite chacun des pôles successivement et se demander lequel il nous fallait privilégier. Une telle entrée en matière permettait en outre d'éviter les présentations doctrinales caricaturales voire jargonantes, sur des « Grecs » nécessairement subjectifs puisque non encore scientifiques, sur un savant poppérien ou bachelardien passant son temps à se tromper ou à heurter des « obstacles » parce que tout objet est de toute façon inatteignable, ou bien encore, sur un professeur Raoult emblématisant tour à tour une science heureusement pragmatique ou dramatiquement mégalomane et dangereuse.

Dans l'énoncé du sujet, le terme « science » était au singulier. Mais il n'y avait là aucune exigence prescriptive de la part du jury qui, au contraire, s'est montré très sensible à des traitements de la question faisant droit à la pluralité des sciences et à la façon dont l'objectivité y pouvait être atteinte ou constituée. Il fallait bien sûr se rendre attentif au fait que la question de l'objet de la science et des méthodes pour s'y rapporter ne se posait peut-être pas de la même façon, selon que l'objet visé était un objet mathématique, un objet physique ou un être vivant par exemple. De nombreuses copies se sont contentées de traiter de « la » science, dans une sorte d'uniformité indistincte et générale, trahissant une indifférence à la spécificité des procédures d'objectivation mises en place dans chacune des différentes sciences et, souvent, un privilège implicitement accordé à un type particulier de science : les sciences de la nature, parfois réduites à la physique.

Il paraît en outre délicat de répondre à un sujet comme « science et objectivité » sans déployer la question dans toutes les dimensions de l'activité scientifique. Or, de très nombreuses copies ont purement et simplement ignoré les sciences humaines et sociales. Ou bien, lorsqu'elles les ont malgré tout mentionnées, elles les ont rejetées dans un subjectivisme et un relativisme inconsistant, ne laissant plus la place à aucun critère d'objectivation possible. De bien meilleurs développements, adossés à une connaissance au moins minimale de Durkheim ou de Mauss, se sont par exemple élevés jusqu'à la notion de fait social. Certaines copies ont su convoquer, en l'explicitant, la distinction classique entre expliquer et comprendre, ou orienter la réflexion vers la notion d'interprétation (une notion qui a été en général beaucoup trop absente du vocabulaire des candidats et candidates), ce qui permettait d'articuler de façon plus complexe subjectivité et objectivité. Le conflit des interprétations et la façon dont la question de l'objectivité pouvait y être encore posée, notamment en histoire, a parfois fait l'objet de traitements plus approfondis, même si trop souvent les copies se sont contentées d'une très vague référence à Ricœur et à une « bonne subjectivité » qu'on employait alors comme une formule magique sans chercher plus avant à la caractériser ni à la justifier.

Le domaine de la science, de l'épistémologie et de la théorie de la connaissance n'est sans doute pas celui avec lequel l'élève de khâgne est d'emblée le plus à l'aise. Mais le bénéfice du travail sur programme réside notamment dans la possibilité d'acquérir une culture scientifique sans laquelle toute réflexion sur la science ne peut être que vaine. Beaucoup de candidats et de candidates ont ainsi pu acquérir, durant leur préparation, une certaine maîtrise d'exemples précis et mobilisables pour illustrer tel ou tel point de leurs démonstrations, en se référant à la pratique scientifique elle-même, à ses méthodes, à ses expérimentations et à ses applications. Dans une copie sur la constitution de l'objectivité scientifique, il était bien sûr impératif de se référer à la science au travail dans ses procédures concrètes. Le jury a été heureux de constater que cette nécessité était intégrée, sauf dans les copies les plus faibles. Il nous faut cependant moduler notre satisfaction par les trois remarques suivantes :

1°) Malheureusement, dans l'inépuisable richesse que l'histoire des diverses sciences pouvait leur offrir, les candidats et candidates se sont souvent contentés des mêmes exemples canoniques et attendus, dans un traitement souvent stéréotypé, et parfois même caricatural (ah, les lapins « carnivores » de Claude Bernard, ou Pascal portant son « éprouvette » ou même jetant une bassine du haut du Puy de Dôme...). Le jury peut certes se contenter de tels développements bien connus, lorsqu'ils sont précisément rendus et analysés et que la fonction de l'exemple est intégrée par la candidate ou le candidat. Mais il a été particulièrement sensible à

l'effort de certaines copies pour se saisir d'exemples originaux et stimulants, rompant la monotonie des récitations et l'effet de lassitude produit par les répétitions. Cette relative pauvreté dans le choix des exemples et illustrations était encore plus dommageable lorsque les candidats et les candidates faisaient l'effort de prendre en compte les sciences humaines et sociales, dont ils sont censés être plus familiers que des sciences dites « dures ». Le jury a bien conscience que l'histoire de la Chine contemporaine était au programme d'histoire cette année et il est évidemment permis de mobiliser tout ce qui, dans sa culture, est susceptible de venir éclairer de manière pertinente le sujet. Mais il était malgré tout surprenant de voir le problème de l'objectivité dans les sciences historiques réduit à une sempiternelle confrontation entre les deux mêmes ouvrages d'orientations idéologiques différentes, appartenant sans doute au corpus de référence des candidates et candidats.

2°) Les exemples convoqués doivent être compris et exposés avec soin et rigueur. Les candidats et candidates doivent veiller à ne pas s'aventurer dans des terrains qu'ils ne maîtrisent guère. Si certains exposés relatifs à la physique quantique ou à la théorie de la relativité étaient brillants, d'autres se sont ainsi distingués par leur caractère pour le moins approximatif, voire fantaisiste, alors même qu'ils prétendaient faire progresser de façon décisive l'argumentation. Mieux vaut durant l'année étudier peu d'exemples, mais bien choisis et exploités dans toutes leurs dimensions.

3°) Un exemple ne saurait se suffire à lui-même, s'il n'est pas précisément analysé dans la perspective qui est celle du sujet et si sa fécondité pour l'argumentation n'est pas clairement mise en avant. Or trop souvent, ces exemples, parfois précisément renseignés et détaillés, restaient à l'abandon sitôt exposés. Après de longues explications (de plusieurs pages parfois), aucune reprise de l'analyse, aucun questionnement sur ce que l'exemple apporte à l'intelligence du sujet, ne sont amorcés. On peut certes y deviner un manque d'assurance de la candidate ou du candidat, qui n'ose pas sortir des bornes de ce qu'il ou elle a patiemment appris pour construire un discours nouveau, au moment de l'épreuve même. Il est également possible que ces déséquilibres soient imputables à des révisions discontinues ou trop peu mobilisées par des exercices écrits, en conditions de concours, au cours d'une année marquée par le confinement.

A la grande surprise du jury, Descartes et Kant ont été les deux auteurs les plus exposés à des lectures à contresens, y compris dans des copies par ailleurs de bonne tenue, et alors même qu'on pouvait penser qu'ils appartenaient pourtant au patrimoine classique des élèves de khâgnes.

Descartes (à qui plusieurs copies ont attribué la *Critique de la raison pure* ainsi que des ouvrages condensant probablement les titres de certains autres, comme les *Règles pour la méthode...*) fut tout d'abord décrit rétrospectivement, et dans un lexique heideggeriano-wébérien le plus souvent approximatif, comme arraisonnant et désenchantant le monde et la vie (voire le monde de la vie) par une soif techniciste de puissance voire d'anéantissement de toute forme de sensibilité. La disparition du « comme » dans la citation maintes fois reprises de la sixième partie du *Discours de la méthode* : « se rendre comme maître et possesseur de la nature », pouvait ainsi s'accompagner, dans certaines copies, d'un éloge du chant gratuit d'une fauvette, comme témoignage de la nature intrinsèquement condamnable de la science (identifiée sans justification au « scientisme ») et du caractère moralement dangereux de toute recherche de l'objectivité. Parfois, ou en outre, les copies mobilisaient le Dieu cartésien comme témoignage irrécusable de ce que, finalement, une démarche philosophique se revendiquant d'une méthode accessible à tous cachait en réalité un subjectivisme absolu diluant la science dans la foi. Il y avait pourtant là deux excellents points d'appui potentiels, dont quelques copies ont su tirer le plus grand profit. D'une part, en restituant les déclarations fameuses de la sixième partie du *Discours de la méthode* à leur contexte argumentatif, certains très bons développements les ont à la fois rattachées à leur ancrage méthodologique puisé dans les *Règles pour la direction de l'esprit* et/ou dans le *Discours de la méthode* lui-même, et reliées à la finalité éminemment pratique de la philosophie cartésienne (les branches et les fruits de l'arbre du savoir théorisé dans la Lettre-Préface aux *Principes de la philosophie*). L'objectivité se trouvait ainsi fondée en amont par une raison bien conduite selon les règles de l'évidence, de l'analyse, de la synthèse et du dénombrement (lesquelles étaient parfois exemplifiées avec bonheur) et légitimée en aval par un bien commun repensé dans toutes ses dimensions, y compris politiques. D'autre part, le Dieu cartésien a parfois été judicieusement envisagé selon ses attributs de toute-puissance, de véracité et d'immutabilité. On pouvait alors convoquer de manière fine les *Principes de la philosophie* (Lettre-Préface ; I, 13 ; ou II, 36, par exemple), qui articulent la métaphysique à la physique théorique et concrète, pour expliquer en quoi ces attributs divins, auxquels nous accédons par la lumière naturelle et sous le régime d'une évidence claire et distincte n'ayant donc à voir avec la foi, fondent une certitude « plus que morale » (IV, 206) et assurent le « passage » des notions qui sont en nous à la connaissance des créatures (I, 24).

Sans requérir une maîtrise exhaustive d'un auteur aussi massif que Descartes, il devenait ainsi possible, à partir d'une lecture précise et de première main d'un nombre choisi d'extraits, entre lesquels on s'efforçait de penser des liens, de produire des analyses de grande qualité sortant à la fois des citations célèbres non situées et mal digérées et des lectures de seconde main renvoyant à d'autres contextes et à d'autres enjeux.

Lorsque Kant a été évoqué, ce fut souvent de manière extrêmement approximative, et en des termes qui démontraient une totale méconnaissance de la problématique transcendantale. Réduite souvent presque

uniquement à la distinction entre phénomène et chose en soi et à la thèse, posée dogmatiquement, d'une impossibilité de la connaissance de cette dernière, sans le moindre commencement d'une justification, la théorie de la connaissance kantienne était rabattue sur un simple « subjectivisme » renonçant à toute prétention à une quelconque objectivité. Ces copies méconnaissaient ainsi que la question du rapport de la représentation à l'objet était explicitement le fil directeur de Kant depuis la fameuse lettre à Marcus Herz de 1772 et qu'il s'agissait de déplacer la question de l'objectivité et de sa constitution sur le terrain même de la phénoménalité, en s'efforçant de dégager ses conditions de possibilité *a priori*. Tous ces développements en porte-à-faux semblaient la plupart du temps davantage découler de simples comptes rendus de seconde main très mal compris, que d'une véritable lecture du texte lui-même. Les versions plus élaborées faisaient état d'une lecture rapide de l'Esthétique transcendantale, s'attachant à rendre compte des formes *a priori* de l'espace et du temps comme conditions de l'apparaître même des choses. Les candidates et les candidats se plaisaient alors à souligner la seule idéalité transcendantale de ces formes *a priori*, sans voir que celle-ci était la condition d'un authentique réalisme empirique, c'est-à-dire de leur validité universelle et nécessaire pour tous les phénomènes.

Mais seul un très petit nombre de candidats et candidates semblaient avoir conscience que la lecture de la *Critique de la raison pure* ne pouvait s'arrêter là et que la dimension *a priori* de notre connaissance ne se limitait pas aux formes de notre intuition : en contexte kantien, la question de l'objectivité de la connaissance ne peut être posée sans référence à l'activité synthétique de l'entendement et sans entrer dans la problématique de la déduction transcendantale des catégories, c'est-à-dire dans « l'explication de la manière dont des concepts peuvent se rapporter *a priori* à des objets ». De quel droit est-il possible *a priori* de justifier leur validité objective ? Mais nombre de candidats semblaient ignorer l'existence même d'une telle problématique, et jusqu'à la notion même de catégories. Ces dernières devaient être reconnues comme les conditions *a priori* de la forme objective qui s'impose au donné (« sans leur présupposition, rien n'est possible comme objet d'expérience » A 93/B126), conditions pour que celui-ci prenne la consistance d'un objet, en ramenant par l'activité synthétique de l'entendement le pur divers sensible à l'unité d'un objet, qui puisse véritablement s'opposer au sujet (*Gegen-stand*) et constituer le pôle commun d'une connaissance partagée par tous les sujets. Pour peu qu'elle ait été approfondie en ce sens, la *Critique de la raison pure* offrait aux candidats les ressources pour une problématisation approfondie de la notion d'objectivité, désormais constituée par l'activité synthétique du sujet transcendantal lui-même et non plus seulement reçue par lui. En posant radicalement la question de ce qu'est un objet d'expérience, loin de tout phénoménisme subjectif, elle permettait au contraire aussi de rendre compte de la possibilité des mathématiques pures et de la physique pure dans leur prétention à l'objectivité.

Mais pour parvenir à une telle restitution, encore fallait-il s'être familiarisé directement avec le texte kantien lui-même. Le jury invite les candidats et les candidates, comme il le fait chaque année dans les mêmes termes, à cette fréquentation constante des grands classiques de la philosophie, qui constitue la meilleure préparation possible aux épreuves du concours, dès l'hypokhâgne.

Une référence au « dernier » Husserl a été aussi souvent mobilisée par les candidats, pour tenter de dégager les limites et impasses d'une considération seulement théorético-objective du monde. Le texte de la *Krisis*, tout particulièrement son paragraphe 9 qui rend compte de la mathématisation de la nature par la science galiléenne, mais aussi le petit opuscule *La terre ne se meut pas* ont ainsi nourri bien des développements. Ces textes ont parfois fait l'objet de commentaires absolument remarquables. Mais ils ont aussi souvent fait l'objet d'une utilisation caricaturale et stéréotypée, pour une bonne part grosse de contresens, qui tendait à rejeter toute considération objectivante du monde pour affirmer les droits d'un monde de la vie identifié à un subjectivisme relativiste radical qui renoncerait aux idées mêmes de science et de méthode, toujours « dangereuses » et « déshumanisantes ». Pour Husserl, qui a toujours été porté par l'idéal d'une philosophie comme science rigoureuse, il s'agissait au contraire de penser la nécessité d'une scientificité propre au monde de la vie, qui ne soit pas celles des sciences objectifo-logiques, mais qui précède et fonde en dernière instance celles-ci, et toute connaissance objective en général. La phénoménologie devait alors se donner pour tâche de dégager les structures universelles de ce monde de la vie, en montrant aussi la référence nécessaire de tout *a priori* objectif à un *a priori* subjectif-relatif correspondant dans le monde de la vie, référence qui vaut comme fondation de validité. Elle ne pouvait le faire que par l'*epoché* phénoménologique, comme méthode fondamentale, *epoché* qui est d'abord celles des « sciences objectives » elles-mêmes, et qui s'ouvre à la problématique de l'intentionnalité, comme nouvelle compréhension du rapport au monde et à l'objet.

Les candidats trouvaient là des ressources pour penser une nouvelle façon, subtile et complexe, de mettre en question le rapport de la science à l'objectivité, l'articulation de la subjectivité et de l'objectivité (en une compréhension du transcendantal critique du transcendantalisme kantien), désignant comme décisive la question de l'intersubjectivité.

Faut-il y voir un effet du confinement, des cours en distanciel sans le secours de l'écriture au tableau ou de l'impossibilité d'accéder aux bibliothèques pour prendre connaissance des textes ? Les noms propres ont

cette année été considérablement maltraités par les candidats et candidates, qui doivent bien se douter de l'effet désastreux que peut produire ce genre de négligence sur leurs évaluateurs et évaluatrices. De « Pointcarré » à « Einstein » en passant par « Descartes » et « Nietzsche », sans même parler de « Galilée » ou « Galilée », nous aurons vu bien des sévices imposés aux noms d'auteurs ou de scientifiques, signe qu'ils n'ont guère été rencontrés dans des lectures de première main... La palme est allée sur ce point à ce pauvre Thomas Samuel Kuhn qui aura subi un véritable martyr orthographique systématique : Kunh, Khune, Kune, Kühn, Khün, Khüne, Kün, Kun, et même un Koon ! Ajoutons que la restitution des thèses de cet auteur présentait alors la même absence de rigueur : les thèses de *La Structure des révolutions scientifiques* ont souvent fait l'objet d'exposés extrêmement schématiques et caricaturaux, témoignant là aussi d'une appropriation de seconde, voire de troisième main, un résumé de résumé qui, à force de simplifications, tendait au contresens.

Un rapport de jury ne saurait cependant s'en tenir à souligner les manques et les défauts dans le traitement du sujet proposé. Nous voudrions finir sur une note positive en insistant sur le plaisir et le grand intérêt suscités par la lecture de nombreuses copies. Certaines pouvaient présenter quelques-uns des défauts mentionnés ci-dessus, mais parvenaient cependant à dessiner, malgré les difficultés, un chemin de réflexion cohérent et approfondi, en présentant sur quelques pages un développement qui emportait l'adhésion du jury et rattrapait les faiblesses manifestées par ailleurs. Les candidats et candidates doivent être convaincus que la lecture des copies, quel que soit leur niveau, n'est jamais « à charge ». Elle s'attache avant tout à valoriser les qualités, plutôt qu'à se focaliser sur les défauts. Et comme chaque année, les meilleures copies ont forcé l'admiration du jury par la maîtrise de l'exercice, par la profondeur de la réflexion, par la rigueur de l'argumentation, par la richesse des connaissances philosophiques et scientifiques mobilisées à bon escient et par la maturité intellectuelle par-là démontrée.

Nous souhaiterions donc pour finir restituer le parcours de deux copies choisies au hasard parmi les vingt copies ayant obtenu cette année la note maximale de 20/20. Ces copies n'étaient évidemment pas parfaites : aucune ne l'est jamais. Mais nous les présentons ici à titre d'exemple de ce qu'il était possible de faire.

Copie n°1. La première de ces copies commence en introduction par distinguer l'objectivité d'une subjectivité arbitraire et variable, mais pour affirmer immédiatement le caractère indissociable de l'objet et du sujet : l'objet n'existe que face à un sujet entendu comme un être humain agissant. Elle procède alors à une distinction fine entre l'objet et la chose : l'objet est la dimension connue, intelligible de la chose. Et elle pointe alors un glissement de sens : on confond objectivité et « réalité », et l'objet avec la « chose ».

La première partie prend pour fil directeur la question : comment l'impératif d'objectivité s'impose-t-il dans les sciences ? Elle adopte le parti original de commencer par une déclinaison de cet impératif dans les sciences humaines, en se référant à un exemple lui-même original : les protocoles expérimentaux mis en place par l'économiste Esther Duflo dans ses études sur la parité en Inde. Sur cette base, le développement s'emploie à produire une définition du sens de l'objectivité, en la référant à une méthode qui ne présuppose pas ses résultats et qui empêche les éléments susceptibles de fausser ce résultat d'interférer. C'est là le point de départ d'un mouvement qui déploie l'objectivité comme objectivation du monde, en se référant à la physique classique qui insistait sur le rôle joué par la mathématisation, en rupture avec la science antique. Nous y retrouvons des développements eux-mêmes très classiques et sans originalité propre, mais sérieusement présentés, sur la transformation du sens du mouvement : du mouvement qualitatif d'Aristote au mouvement quantitatif et mathématisable de Galilée, d'un mouvement dont la signification est ontologique à la relativité et au principe d'inertie. La copie donne une définition précise de cette relativité et montre que l'on ne doit pas pour autant penser que la physique galiléenne serait « subjective » au motif que la relativité introduit un référentiel. La copie approfondit alors la question en direction des fondements de la légitimité d'une telle objectivation du monde et de la nature, en se lançant dans un développement cartésien renvoyant en dernière instance à une justification théologique et s'attachant à la notion d'« institution de la nature ». Elle s'attache à rendre compte de la perception à partir d'un paradigme sémiotique qui conduit de Descartes jusqu'à la prise en compte de la distinction lockéenne entre qualités premières et qualités secondes. Si le réel est en droit objectivable, l'objectivité devient norme de vérité. La copie retrace alors la réflexion cartésienne qui conduit à l'alignement de la vérité et de la certitude par la généralisation de la règle de l'évidence. Mais ce premier mouvement est en dernière instance inquiété par la prise en compte de l'exception notable du corps propre, qui pousse à mettre en question le caractère indépassable du critère d'objectivité pour le vrai.

Cette remise en question est l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle dimension de la réflexion. Elle s'attache à reconduire la science objective à un fondement lui-même inobjectivable, dans des développements husserliens sur le « monde de la vie » beaucoup mieux maîtrisés que chez la plupart des autres candidats et candidates. Il ne s'agit pas de rendre la science relative à ses conditions d'apparition, et encore moins de la délégitimer, mais de montrer que la science s'est construite sur un monde inobjectif et inobjectivable et de sortir ainsi du face à face objectivant homme/monde, en rendant à l'homme sa dimension incarnée. Les ressources de la *Krisis* et de l'opuscule *La terre ne se meut pas* sont mobilisées de manière particulièrement précise et opportune. La candidate ou le candidat s'attache à retracer l'origine de la géométrie, puis le

processus d'idéalisation et de modélisation du réel rendu manipulable et prévisible jusque dans la révolution galiléenne et son caractère à la fois « découvrant » et « recouvrant », où se manifeste le coup de force que représente l'objectivation du monde. La candidate ou le candidat explicite comment le « monde de la vie » échappe à l'objectivation de la science tout en constituant cependant son terreau, le fondement inobjectivable de toute objectivation. Il ou elle parvient également à remonter à la structure de l'intentionnalité et à la distinction noèse/noème, manifestant une certaine familiarité avec les *Idées directrices pour une phénoménologie*. Il s'agit de montrer en quoi le noème n'est pas « transparent » pour l'esprit. La science constitue ainsi un possible de la chose qui s'annonce en elle sans s'y déployer intégralement. Mais faut-il alors y voir le signe que l'objectivité n'a pour la science elle-même rien d'indépassable ?

C'est ce que la troisième partie, un peu moins maîtrisée peut-être (en particulier dans ses articulations), mais néanmoins très suggestive, s'attache à interroger. La copie entend d'abord souligner la pluralité des registres d'objectivation dans les sciences en fonction de leur domaine d'application ou des différentes phases de leur développement. L'exemple des sciences du vivant est alors privilégié à partir d'une référence précise et maîtrisée à la *Critique de la faculté de juger* de Kant et à l'aide d'exemples précis, le candidat ou la candidate s'efforçant de montrer comment l'objectivation du vivant déjoue le strict mécanisme. Elle s'efforce ensuite de prolonger cette réflexion sur une objectivité biologique irréductible à celle de la physique, par une référence aux travaux de Monod, puis à ceux de Canguilhem sur la normativité du vivant. Mais au-delà de cette pluralisation des procédures d'objectivation, la copie s'attache à poser la question du dépassement possible d'une science objectivante. Elle le fait d'abord en utilisant les ressources de la pensée hégélienne, plus particulièrement celles du chapitre de la *Phénoménologie de l'esprit* consacré à « Force et entendement », pour déployer la nécessité d'un dépassement spéculatif d'une science d'entendement objectivante, où en dernière instance l'entendement fait seulement l'expérience de lui-même : l'universel, le X qui se phénoménalise, se révèle être l'entendement lui-même. Enfin, la copie s'attache à inquiéter le dogme scientifique de l'objectivisme à partir d'une réflexion sur la physique quantique, étayée d'une référence précise à Heisenberg et ouvrant sur le nécessaire dépassement de la compréhension classique du rapport du sujet connaissant à son objet.

La conclusion du devoir évoque alors la possibilité de considérer l'objectivité comme une catégorie épistémologique historiquement datée et la nécessité d'installer, avec Bachelard, la raison en crise, c'est-à-dire de repenser constamment la structure même de la rationalité.

Copie n°2. La seconde copie s'ouvre sur une référence à *Patience dans l'Azur* d'Hubert Reeves et sur le passage de l'idée de cosmos à celle d'univers. Cela permet de présenter la science comme une « représentation du monde », caractérisation qui aussitôt est nuancée par le fait que cela minorerait l'ambition de l'esprit scientifique à connaître le réel tel qu'il existe, indépendamment du sujet. L'objectivité est alors définie comme « posture mentale » et « postulat fondamental » de la « rationalité scientifique ». L'analyse gagne en pertinence, d'une part, lorsque l'auteur ou l'autrice explique que l'objectivité assure du caractère « justifiable » ou « prouvable » du savoir, ce qui fait de cette « posture » une condition de possibilité de la connaissance scientifique. Il est en outre expliqué que l'objectivité permet la définition préalable d'une frontière, d'une limite que la science s'imposerait à elle-même, au-delà de laquelle nous entrerions dans le champ des connaissances subjectives ne relevant pas de la possibilité de preuve ou de justification. L'objectivité est donc comprise à la fois comme effort de définition d'un champ d'études possibles et comme une « source d'autorité » liée à cette possibilité de vérifier, de prouver au-delà de nos représentations subjectives. Le possible « accord universel » qui pourrait résulter d'un savoir objectif devient donc problématique à la lumière de la nécessité du débat scientifique et de l'historicité propre à toute discussion portant sur les sciences, d'autant plus que chaque partie se réclame, dans ce cas, d'une véritable objectivité (l'exemple de William Thomson et de Charles Darwin en désaccord sur la question de l'âge de la Terre est convoqué de manière claire et fluide). Comme marque de rigueur, l'objectivité se distingue donc néanmoins de la vérité ou de la certitude : « on peut se référer à une réalité objective et pourtant [proposer] une conclusion erronée ». La condition d'objectivité apparaît donc insuffisante pour rendre compte de l'élaboration des théories scientifiques. Elle se caractérise plutôt comme un rejet de l'arbitraire. Et elle par ailleurs peut être mise en difficulté par le contexte singulier, historique, dans lequel les investigations du chercheur sont menées.

Le développement commence de façon très classique, avec la contestation du relativisme développée dans le *Théétète* de Platon. Mais celle-ci n'est pas, contrairement à ce que nous avons pu lire dans de nombreuses copies, limitée à une exclusion péremptoire de tout sensualisme au nom du fait que « Platon l'a dit » ou que « Théétète a tort ». La critique du relativisme est ici directement reliée à une réflexion sur l'extériorité de la validité d'un raisonnement vis-à-vis des sujets qui le soutiennent et à la possibilité de faire constater cette validité par autrui. Il s'agit donc de présupposer l'existence d'une réalité stable à laquelle chacun peut avoir accès pour peu qu'il témoigne d'une rigueur intellectuelle suffisante. L'histoire des sciences, via les remarques de Gaston Bachelard dans *La Formation de l'esprit scientifique*, est dès lors envisagée comme un effort d'arrachement ou de *catharsis* de la part affective ou imaginative de nos connaissances

naïves. Un exemple éclairant est retenu de l'*Histoire des dinosaures* de Ronan Allain, quant à la confusion courante de ces animaux disparus avec de « grands lézards », qui relève d'un imaginaire très partagé. Puis l'objectivité est reprise et redéfinie comme geste de délimitation définissant le champ scientifique « au sein des autres modes de connaissance » ; les *Règles de la méthode sociologique* d'Émile Durkheim servent précisément à désigner ce champ, pour s'attribuer une légitimité scientifique, selon une démarche qui peut apparaître réductrice (cf. Bergson, « L'Âme et le corps »). Mais la nécessité d'avoir recours aux facultés du sujet pour construire un savoir scientifique interroge sur la place à accorder à cette irréductible subjectivité et sur la possibilité que cette dernière nuise, ou non, à la vocation d'objectivité de l'esprit scientifique.

La deuxième partie explore cette question à partir du recours à l'imagination et à l'interprétation dans le champ des sciences. Mais encore une fois, au lieu de déclarer d'emblée que toute interprétation « est subjective », l'auteur ou l'auteure envisage celle-ci comme une prise de position rendant possible et nécessaire le débat en sciences. Albert Einstein est cité pour souligner le caractère d'engagement subjectif de l'effort d'abstraction précisément requis par l'intelligence objective des phénomènes. L'image kantienne de l'interrogatoire est également mobilisée à cet effet, et la thèse est illustrée par l'exemple de l'invention de la chronophotographie par Eadweard Muybridge pour l'étude des mouvements du cheval au galop. La subjectivité « maîtrisée par la méthode » est donc bien une condition essentielle de scientificité. L'historicité des thèses scientifiques, dont la notion de paradigme selon Kuhn permet de définir le cadre, sert également à argumenter en ce sens. Enfin, un passage très bref par les analyses de Nietzsche permet d'évoquer la science comme besoin social, mais de façon très allusive. Il importe cependant, souligne l'auteur ou l'auteure de la copie, de distinguer différentes formes de subjectivité, laquelle peut être « intégrée à des circuits de vérification » ou renvoyer à des représentations tout à fait relatives.

Il s'agit donc en troisième partie de montrer en quel sens la prise de conscience de la subjectivité ouvre une dynamique réflexive dans la connaissance, dynamique fondamentale à l'établissement d'un savoir objectif. Ce dernier moment insiste avec une grande clarté sur le fait que le savoir scientifique, plutôt qu'une parfaite certitude, s'attache d'abord à poursuivre l'objectivité en tant que celle-ci est le moyen d'ouvrir « un espace de délibération et d'exploration théorique qui lui est propre ». Il est notamment souligné que la remise en cause d'une connaissance dite objective, si des faits nouveaux surgissent, témoigne et valide le souci d'objectivité, au lieu de le discréditer (et ce, contrairement à ce qu'affirmaient massivement de nombreuses copies). Le caractère réflexif de la science, qui établit pour elle ses propres limites (ce qui traduit une forme de « savoir de son propre savoir »), participe de l'effort d'objectivité qui la définit en propre. Les analyses de Pierre Bourdieu, dans *Science de la science et réflexivité*, sont alors convoquées, pour expliquer en quoi cette conscience de subjectivité rend nécessaire la recherche d'un accord entre pairs ainsi que l'ouverture à la critique et donc à une dimension sociale de l'activité scientifique. Enfin, la portée éthique de ce refus de l'arbitraire ou de l'argument d'autorité est élucidée, avec comme référence *La Peur de savoir* de Paul Boghossian, avant une brève conclusion.

Malgré quelques maladresses de formulation (des usages discutables du verbe « postuler » notamment) et des références somme toute très classiques (dont certaines un peu allusives et « forcées », notamment Kuhn et Nietzsche), cette copie s'est très vite démarquée en ce que, du début à la fin, elle s'est attachée à questionner frontalement les raisons pour lesquelles nous associons spontanément science et objectivité, association qui pourrait donc ne pas aller de soi. Avec rigueur et clarté, elle analyse la façon dont cette association « tient » à l'épreuve du réel, et la manière dont les différents cas d'étude permettent de nuancer une approche trop monolithique de l'idée d'objectivité comme « fidélité absolue d'un savoir certain à la réalité sur laquelle il porte ». Au lieu de peser « les avantages et les inconvénients » de l'objectivité, elle en étudie sans détour les modalités de fonctionnement, sans la confondre avec la vérité ou la certitude, mais en interrogeant toujours le geste par lequel le scientifique s'engage à interpréter le réel pour en dégager un savoir irréductible à sa propre représentation du monde.

Cet aperçu aléatoire témoigne de la très grande richesse des meilleures copies, mais aussi de la diversité des approches possibles d'une même question. Il atteste que les conditions difficiles de l'enseignement et de la réalisation du concours cette année n'ont en rien entamé l'excellence des candidates et candidats qui y ont été reçus. Cela ne peut que renforcer les félicitations que le jury tient à leur adresser. Mais c'est à l'endurance et à la force d'âme de l'ensemble des candidats et des candidates que nous voulons pour finir rendre hommage, ainsi qu'au travail mené avec eux par leurs enseignantes et enseignants, pour avoir ainsi maintenu un degré d'investissement intellectuel et un niveau d'exigence aussi élevés, dans des circonstances si difficiles. A cet hommage, nous souhaiterions associer les services des concours des deux ENS qui ont su démontrer une adaptabilité à ces circonstances hors du commun et produire des prodiges d'organisation et d'inventivité afin que les épreuves puissent se tenir dans les meilleures conditions en dépit de la crise sanitaire : qu'ils en soient très vivement remerciés.

Série Sciences humaines - spécialité

Écrit

Sujet : « Suis-je au centre de l'espace ? »

L'une des difficultés posées par le sujet de cette année était de parvenir à bien le « tenir », sans le laisser dériver vers une formulation avoisinante, et, par conséquent une problématique annexe : en l'occurrence, beaucoup de copies sont passées de « suis-je *au* centre de l'espace ? » à « suis-je *le* centre de l'espace ? », et parfois – ce qui était plus grave – à : « l'espace a-t-il un centre ? » Une telle dérive, souvent constatée, avait pour inconvénient majeur d'expulser le « je » hors de la problématisation alors qu'il devait y tenir un rôle essentiel. A cet égard, il eût été pertinent de se demander qui parle, dans un tel sujet : quel est le « je » qui pose la question ? Autrement dit, le « je » pouvait être déployé et différencié selon des dimensions clairement distinguées : est-ce le « je » d'une conscience pure ou d'une subjectivité transcendante ? Est-ce un moi intégrant en lui-même son corps propre ou charnel, situé parmi d'autres corps du monde ? S'agit-il d'un habitant de la terre qui s'interroge sur sa position centrale de « terrien » au sein de l'univers ? S'agit-il encore d'un Européen qui se représente sa place sur le globe ou sur le planisphère comme un point à partir duquel se déploient et s'organisent les autres espaces de la terre ? Ou encore le « je » est-il celui d'un citoyen grec qui partage avec les autres une place équivalente par rapport à la centralité de l'*agora* au cœur de la cité ? Enfin, s'agit-il du moi de l'observateur d'un tableau qui cherche à trouver le point d'où partent toutes les lignes de perspective qui structurent l'espace pictural ?

Ces pistes, qui ne constituent évidemment en rien un recensement exhaustif, permettent d'entrevoir que la variation sur le « je », source de l'interrogation, rebondit sur celle du centre et des différentes qualités d'espace qu'il peut ou non gouverner. Comme beaucoup l'ont noté d'emblée, une approche purement géométrique de la spatialité, en ce qu'elle engage un espace homogène mesurable, risque d'entrer immédiatement en conflit avec la promotion d'un sujet qui occuperait une position qualitativement singulière au sein de cet espace : dans l'espace quantitativement déterminé, le « je » ne saurait revendiquer aucune position d'exception, il est réduit à occuper une place parmi d'autres, qui consiste en une combinaison de coordonnées. A cet égard, la référence à Descartes qui a, dans le premier livre de *La géométrie*, introduit le système de coordonnées pour calculer la position d'un point dans un espace géométrique défini, pouvait être fort bienvenue. Notons cependant que trop de copies, au moment d'amorcer cette approche d'un espace quantifiable et mathématisé s'en sont tenues à des allusions trop vagues, du type « l'espace homogène galiléo-newtonien ».

Si la référence à Galilée pouvait s'avérer fort pertinente, c'était en particulier par l'opposition entre représentations géocentrique et héliocentrique du monde qu'elle permettait d'introduire, telle qu'elle est par exemple illustrée dans le *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*. Poser la question « suis-je au centre de l'espace ? » à partir de ces deux systèmes d'organisation de l'espace du *cosmos* a pu donner lieu, mais trop rarement, à des développements particulièrement riches. Bien souvent néanmoins, les systèmes physiques et cosmologiques qui révolutionnent la représentation de l'univers à partir de la Renaissance ne sont abordés que de façon très fragmentaire et allusive, sans montrer en quoi ils renouvellent radicalement la manière dont on pouvait répondre au sujet posé. Giordano Bruno a par exemple été lui aussi souvent cité, mais rares furent les copies qui ont pu exploiter avec profondeur la thématique que propose Bruno de l'infinité de l'univers, reflet de l'infinité divine : dans cet univers infini les centres qui sont constitués par les soleils, et les mondes qui se déploient à partir d'eux, se démultiplient eux-mêmes indéfiniment. Cette prolifération indéfinie de la centralité donne au sujet contemplant l'espace un vertige dont Pascal se fera le témoin privilégié : « quand je considère le petit espace que je remplis et même que je vois abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore et qui m'ignorent, je m'effraie et m'étonne de me voir ici plutôt que là » (Lafuma, 68). On ne saurait mieux dire que dans la cosmologie inaugurée par la Renaissance, la centralité du « moi » perd tout repère et se dissout dans l'infinité de l'espace. Pour le montrer cependant il était nécessaire de pouvoir s'appuyer sur une connaissance nourrie et précise des révolutions scientifiques introduites par Copernic, Bruno ou Galilée. Rappelons que les exemples tirés de l'histoire des sciences peuvent être particulièrement efficaces dans le cadre d'une dissertation, mais à la condition d'être étayés par un travail précis et rigoureux, et de donner lieu à une réflexion philosophique sur ce qu'ils nous donnent à penser.

Cette rigueur est évidemment aussi absolument nécessaire dans le recours aux références philosophiques plus classiques. L'un des écueils concernant ces références, que l'on retrouve fréquemment dans l'épreuve de spécialité, est de se lancer dans un développement directement issu du cours, tout en ne parvenant pas à en faire un juste usage pour répondre avec précision au sujet posé le jour de l'épreuve. Prenons-en deux exemples. Un grand nombre de copies se sont appuyées sur la référence à Aristote et à sa

définition du lieu, généralement en première partie. Ainsi avons-nous pu lire un certain nombre de considérations sur le lieu naturel propre à chaque élément, sans que l'on puisse les rattacher d'une façon ou d'une autre au problème de la centralité du « moi » dans l'espace. On peut comprendre qu'emprunter des chemins déjà bien balisés au cours de l'année puisse être rassurant, mais encore faut-il qu'ils n'égarer pas loin du sujet que l'on est censé examiner, autrement dit qu'ils constituent un matériau pour penser et non une érudition quelque peu figée en laquelle se réfugier. Si on ne parvient pas à revenir dans les parages de ce sujet, il est toujours préférable de renoncer à un auteur, aussi puissante soit par ailleurs sa réflexion sur le thème de l'année. Notons d'ailleurs qu'Aristote pouvait s'avérer fort utile, mais plutôt en exploitant les thèses du *De Caelo*, qui affirme « la nécessité manifeste pour la terre d'être au centre et d'y rester immobile ». Un tel appui pouvait conduire par exemple à marquer le contraste chez Aristote entre la centralité de la terre, et de l'homme qui l'habite, au sein de l'espace sphérique de l'univers, et leur caractère très relatif dans l'échelle des êtres, puisque la terre est hiérarchiquement bien en deçà de la divinité des astres et des étoiles fixes : dans le système cosmologique aristotélicien, la centralité est accessoire, être au centre ne revient pas à être le point culminant de l'univers.

Le deuxième exemple d'une référence classique qui s'est avérée hérissée de difficultés est Kant. D'abord, le recours à Kant a donné lieu à un certain nombre de contre-sens dont le plus gênant et le plus récurrent fut de présenter l'espace comme un concept ou comme un effet de l'entendement. Rappelons que l'originalité de la position kantienne est de faire de l'espace une forme *a priori* de la sensibilité, ce qui va notamment à l'encontre de Leibniz qui opère une réduction logique de l'espace à un ordre de relations entre les choses. La difficulté la plus fondamentale cependant, relativement à l'usage de Kant, concernait le sort que l'on pouvait réserver à l'idée de centralité dans le cadre de sa philosophie de l'espace. Une première solution pouvait consister, comme beaucoup l'ont fait, à interpréter le centre à partir de l'idée de principe ou d'origine : dans cette perspective, le sujet transcendantal peut être lu comme le « centre » originaire à partir duquel s'organise formellement l'extériorité spatiale. Soulignons toutefois que précisément du fait de son caractère transcendantal, le centre s'excepte, pour ainsi dire par principe, de la spatialité dont il est la forme *a priori* : on a donc là une acception radicalement paradoxale de la centralité, dans la mesure où le moi transcendantal n'est absolument pas *au centre* d'un espace qu'il constitue avant toute expérience. Peut-être fallait-il alors prendre appui sur la distinction entre le « moi » transcendantal et le « moi » empirique. C'est bien le second qui se situe pour Kant « au centre » d'un espace dont le premier constitue l'instance d'organisation formelle. Rappelons à cet égard l'importance que prend dans l'*Esthétique transcendantale* l'analyse des coordonnées de l'espace que sont le haut, le bas, la droite, la gauche, etc. Ces différenciations des régions de l'espace supposent d'une part, comme leur condition de possibilité, la forme pure de l'intuition, mais elles ont une traduction dans la différenciation empirique de lieux à partir de la centralité du corps percevant. On a là un exemple de la manière dont un travail précis sur le « je » (transcendantal ou empirique) qui s'interroge sur sa place dans l'espace, rebondit sur différentes compréhensions possibles de la centralité.

Si l'usage d'un Kant bien compris et précisément articulé pouvait s'avérer précieux dans l'élucidation d'un tel sujet, il faut rappeler, une nouvelle fois, que cette année pas plus que les autres, aucun auteur ou aucune orientation philosophique déterminés n'étaient attendus. L'auteur de ce rapport a pu ainsi avoir vent de ce que le sujet posé était « d'inspiration phénoménologique ». Cette opinion est clairement démentie par le fait que beaucoup, parmi les copies qui ont eu les meilleures notes, n'ont pas dit un traître mot des analyses phénoménologiques de l'espace. S'il faut entendre par un tel jugement, en revanche, qu'une connaissance technique de ces analyses phénoménologiques pouvait permettre de traiter le sujet en profondeur, alors on peut y accorder crédit. Mentionnons en ce sens que les dissertations qui ont su faire un usage subtil et informé de la conférence de Husserl « L'arche originaire-Terre ne se meut pas » ont pu travailler le sujet de façon particulièrement pertinente. Il reste cependant que, bien souvent, l'appui sur les thèses phénoménologiques a pu être un peu léger ou désinvolte. Un exemple frappant en est le recours aux analyses de Merleau-Ponty. Beaucoup se sont contentés d'allusions vagues à « l'espace vécu », opposé à l'espace géométrique ou à la « chair » opposée au corps mondain objectif. Il eût été nécessaire d'élucider la manière dont, comme l'écrit Merleau-Ponty dans la *Phénoménologie de la perception*, mon corps propre « habite l'espace » ou, plus précisément la manière dont « il n'est pas dans l'espace mais est l'espace ». Merleau-Ponty repère ainsi sous l'espace objectif et quantifiable une spatialité primordiale qui se structure par l'activité possible du corps et par la situation de son être au monde. Si donc ce corps propre, ce corps-chair est « au centre », ce n'est pas au sens d'une position centrale dans l'espace objectif des corps, mais comme lieu d'une intentionnalité motrice à partir de laquelle se noue un certain rapport originaire au monde. On constate là encore que c'est par une juste distinction des définitions possibles du terme de « centre » et des modalités de l'espace qu'il gouverne que la problématisation du sujet pouvait gagner à la fois en subtilité et en vigueur. Cela doit être une règle pour toute approche d'un sujet de dissertation : les candidats ne doivent pas se contenter d'une définition unilatérale et rigide posée en introduction, ni d'une juxtaposition de sens ni précisés ni amenés de façon argumentative, mais la progression de la problématique se fait bien souvent par une variation conceptuelle opérée à partir d'un même terme envisagé selon des acceptions et des perspectives différenciées.

Beaucoup de candidats ont d'ailleurs cherché à opérer une telle variation, notamment en interrogeant les dimensions esthétiques, politiques ou sociologiques de la notion de centre. Certaines copies ont ainsi pu travailler avec bonheur, notamment à partir des travaux de Panofsky, sur la question de la perspective et du regard de l'observateur d'un tableau : le paradoxe essentiel est ici que le sujet à partir duquel se construisent les lignes de fuite de la perspective se trouve réduit à un œil immobile, objectivé, qui constitue donc à la fois le centre de la perspective et ce qui s'exécute par principe de la spatialité du tableau. A cet égard, une excellente copie a su opposer à cette construction rationnelle et géométrique de la perspective classique, la spatialité picturale d'un Cézanne, telle qu'elle fut analysée par Merleau-Ponty. Relevons aussi, dans une autre copie une illustration très fine et nourrie d'un tableau du Greco, *Vue de Tolède*. Redisons encore que les exemples, qu'ils soient esthétiques, littéraires ou épistémologiques, ne sont efficaces dans la dissertation que s'ils sont suffisamment fouillés pour permettre une avancée conceptuelle dans le traitement du sujet. Pour ce qui est de la centralité politique, beaucoup de dissertations se sont inspirées, avec une certaine réussite, des travaux de Jean-Pierre Vernant concernant la situation de l'*agora* grecque, située au cœur de la cité, et à même de signifier ainsi symboliquement l'égalité démocratique entre citoyens.

Un rappel de quelques règles générales concernant la rédaction de la dissertation ne sera peut-être pas inutile. Il est nécessaire de prendre le temps de se relire avec soin et attention : certaines grosses fautes d'orthographe ou de grammaire, trop souvent répétées peuvent gêner la teneur générale d'un propos. Certaines fautes sautent un peu aux yeux et risquent de troubler l'attention du correcteur, qu'il s'agisse d'un glissement d'un mot à l'autre (l'analyse de la chaire chez Merleau-Ponty) ou de références philosophiques ou littéraires mal orthographiées (l'espace « carthésien », *Les particules élémentaires* de « Wouelbech »...). Il en est de même pour la syntaxe (éviter d'écrire : « nous avons la capacité de s'approprier l'espace » dès les premières lignes de l'introduction). Mais plus fondamentalement on ne saurait trop insister sur le juste équilibre du style philosophique propre à une dissertation, éloigné aussi bien de la platitude d'un langage trop quotidien, sans exigence ni technicité, que des afféteries ou des obscurités d'un discours qui risque de confondre hermétisme et profondeur. A cet égard, les développements inspirés de la phénoménologie ont parfois entraîné les candidats vers des terrains glissants et une expression non suffisamment assurée (citons par exemple : « la question de la centralité du sujet au sein de l'espace qu'il occupe paraît porter en germe un tremblement ontologique d'une envergure non négligeable » ; ou : « le je se positionne comme un espace-charnier »). Sur cette pente, certaines copies ont abusé des néologismes (« l'extero-postérité » ou la « co-suscitation ») qui n'apportaient pas d'élucidation conceptuelle notable. Si certaines copies pèchent par la recherche d'un brio excessif et par une forme de forfanterie stylistique, d'autres ont fait preuve d'un manque d'assurance qui pouvait leur être préjudiciable (« cela constitue l'angle mort de notre réflexion » ; « sans doute devrais-je justifier cette idée » ; « il semble impossible d'apporter une réponse rayonnante de positivité »...). Certaines maladroites, que l'on peut comprendre par l'effet de la pression et du stress d'une rédaction en temps limité, devraient malgré tout être évitées par une relecture à la fois attentive et critique, qu'il s'agisse de la manière d'introduire les références philosophiques (on trouve ainsi dans une même copie ces deux annonces : « nous faisons ici le choix de travailler avec Locke » ; « c'est ainsi que nous allons à nouveau dialoguer avec Sartre ») ou de la formulation de certaines idées, qui, revues à tête reposée, ne manqueraient sans doute pas de faire sourire leur rédacteur lui-même (« pour prendre un exemple trivial : on ne verra jamais un auriculaire faire retour sur lui-même, car l'espace est une forme d'ordre indépassable qui exclut radicalement la superposition » ; « si l'espace n'a pas de centre, alors il se met en danger »...).

L'acquisition d'un style philosophique solide est certes un travail de longue haleine qui prend plusieurs mois, voire plusieurs années. Nous suggérerons néanmoins deux pistes pour faciliter une telle acquisition. Tout d'abord, il convient de pratiquer avec régularité et constance l'exercice de l'écriture philosophique. Seule cette pratique régulière (qui peut d'ailleurs ne pas se limiter au cadre de la dissertation) permet de gagner en aisance et en précision dans l'expression des idées philosophiques. En second lieu et surtout, on ne peut écrire philosophiquement si l'on ne passe beaucoup de temps à lire de la philosophie. Les membres du jury de spécialité ont conscience de la particulière difficulté et parfois de la pesanteur, intellectuelle et existentielle, qu'ont pu représenter pour les candidats les longs mois passés sans contact direct avec leurs enseignants. Et les conditions de la préparation pour l'année qui vient ne seront pas nécessairement plus sereines. En ces moments d'isolement et parfois de fatigue morale, la lecture patiente et assidue de la philosophie peut être non seulement un instrument efficace pour progresser dans la pensée, mais encore un recours face aux incertitudes du temps.